



Une  
protection  
à ma  
*mesure!*



# Groupe PPP... *Solidité et fiabilité!*



Depuis plus de 30 ans, le **Groupe PPP** conçoit, développe et propose des plans de garanties automobiles supplémentaires.

Appuyé par plus de 800 centres de réparation, le **Groupe PPP** vous offrira un service à votre mesure.



**Groupe PPP**  
partenariat unique  
depuis 12 ans

## *Une protection rassurante...*

La garantie automobile supplémentaire du **Groupe PPP** protège votre véhicule une fois celle du fabricant terminée selon les divers plans de garantie.

## *et adaptée à vous!*

Les garanties automobiles du **Groupe PPP** couvrent la majorité des marques et modèles, neufs comme d'occasion :

- ayant moins de 10 ans ET
- ayant parcouru moins de 240 000 km
- pour une durée variable de 3 mois à 8 ans ET
- jusqu'à concurrence de 5 000 à 240 000 km selon le modèle

Le plan de garantie choisi (voir les 5 plans offerts à la page suivante) entre en vigueur au moment où vous en avez réellement besoin.

## *Une question de franchise!*

Plusieurs choix de franchise s'offrent à vous, même celle de **0 \$**.

**Nous assumerons le coût des réparations moins le montant de la franchise choisie.**



## *La clef de votre tranquillité d'esprit!*

GARANTIE DU  
FABRICANT



GARANTIE DU  
GROUPE PPP

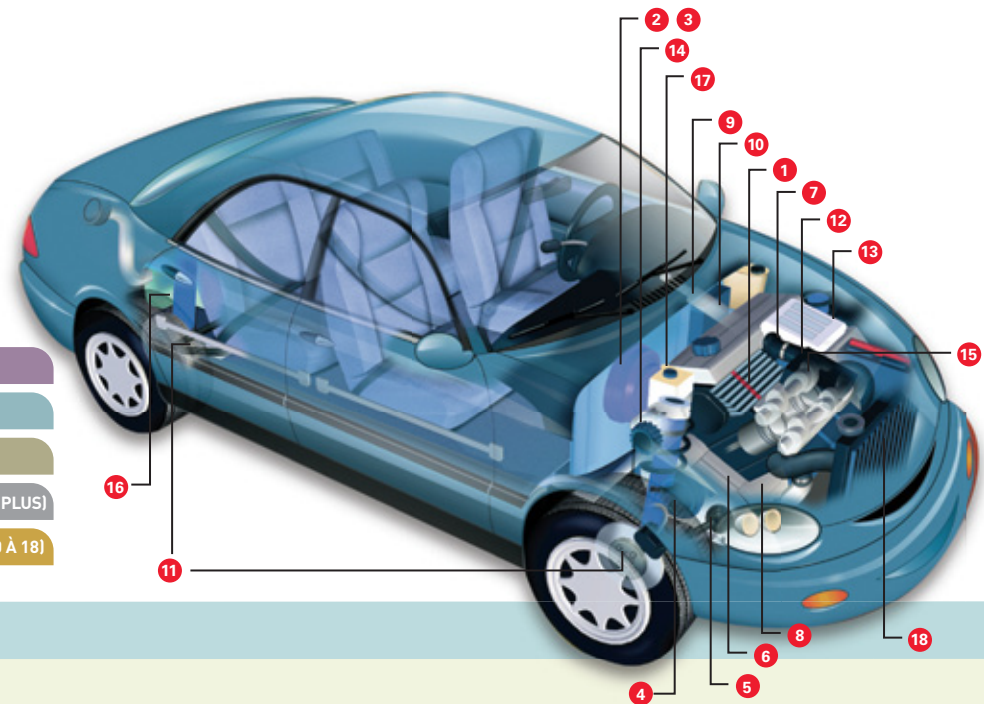




# Nos plans de protection adaptés à vos *besoins!*

COUVERTURE DES COMPOSANTES	GARANTIE				
	INITIALE	DE BASE	ÉTENDUE	SUPÉRIEURE	COMPLÉMENTAIRE
1. MOTEUR (ESSENCE OU DIESEL)	🚗	🚗	🚗	🚗	
2. TRANSMISSION (AUTOMATIQUE)	🚗	🚗	🚗	🚗	
3. TRANSMISSION (MANUELLE)	🚗	🚗	🚗	🚗	
4. BOÎTIER DE TRANSFERT	🚗	🚗	🚗	🚗	
5. TRACTION AVANT	🚗	🚗	🚗	🚗	
6. DIFFÉRENTIEL (AVANT ET ARRIÈRE)	🚗	🚗	🚗	🚗	
7. TURBO		🚗	🚗	🚗	
8. SURCOMPRESSEUR		🚗	🚗	🚗	
9. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ ET BAGUES		🚗	🚗	🚗	
10. DIRECTION AVANT			🚗	🚗	🚗
11. FREINS			🚗	🚗	🚗
12. SYSTÈME D'ALIMENTATION DE CARBURANT			🚗	🚗	🚗
13. ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE			🚗	🚗	🚗
14. ÉLECTRICITÉ			🚗	🚗	🚗
15. SUSPENSION AVANT			🚗	🚗	🚗
16. SUSPENSION ARRIÈRE			🚗	🚗	🚗
17. CLIMATISEUR			🚗	🚗	🚗
18. AUTRES COMPOSANTES			🚗	🚗	🚗
<b>ET PLUS</b>					<b>+</b>

- GARANTIE INITIALE (1 À 6)
- GARANTIE DE BASE (1 À 9)
- GARANTIE ÉTENDUE (1 À 18)
- GARANTIE SUPÉRIEURE (1 À 18 ET PLUS)
- GARANTIE COMPLÉMENTAIRE (10 À 18)



## PLAN GARANTIE INITIALE (1 À 6)

- 1 Moteur (essence ou diesel) :** Bloc-cylindres et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : vilebrequin, coussinets de paliers, pistons, segments, bielles, coussinets de bielles, arbre à cames, coussinets d'arbre à cames, culasse, soupapes, guide de soupapes, ressorts de soupapes, culbuteurs, tiges de poussoirs, poussoirs hydrauliques, couvercle avant, chaîne de distribution et pignons, courroie de distribution et pignons tendeurs, collecteur d'admission, roues dentelées, arbres de contrepois, amortisseur de vibration, couvercles de soupapes, carter d'huile, pompe à huile, supports de moteur, pompe à eau.

- 2 Transmission (automatique) :** Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : pompe à huile, boîtier de soupapes, convertisseur de couple, modulateur à dépression, régulateur, arbre principal, embrayages, bandes, tambours, jeux d'engrenage, roulements internes, coussinets, bagues de scellement interne, supports de transmission.

- 3 Transmission (manuelle) :** Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : arbre principal, jeux d'engrenage, fourchettes, synchroniseurs, roulements internes, coussinets.

- 4 Boîtier de transfert (véhicules 4 X 4) :** Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : arbre principal, jeux d'engrenage, chaîne et pignons, roulements internes, coussinets.

- 5 Traction avant :** Boîtier de transmission finale et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : boîtier porteur, jeux d'engrenage, chaîne et pignons, roulements internes, coussinets, supports du boîtier, joints homocinétiques, joints universels.

- 6 Différentiel (avant et arrière) :** Carter et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : boîtier porteur, jeux d'engrenage, roulements internes, coussinets, ensemble d'embrayage autobloquant interne, arbres d'essieu, joints universels, support d'arbre de transmission, arbres de transmission.

## PLAN GARANTIE DE BASE (1 À 9)

- 7 Turbo :** Carter, pièces internes, soupapes du turbo compresseur, détecteur et contrôle électronique du turbo compresseur.

- 8 Sur compresseur :** Carter, toutes les pièces internes, soupapes de dérivation, refroidisseur intermédiaire.

- 9 Joints d'étanchéité et bagues :** Joints d'étanchéité et bagues pour pièces énumérées de [1 à 8].

## PLAN GARANTIE ÉTENDUE (1 À 18)

- 10 Direction avant :** Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées ci-après énumérées : ensemble de soupape de direction à crémaillère, axe de secteur denté, coussinets et montant de crémaillère, capteur de vitesse, pompe de servodirection et poulie, réservoir de liquide, axes principales et intermédiaire de direction, bagues et joints d'étanchéité, refroidisseur de la servodirection, biellettes de direction.

- 11 Freins :** Maître-cylindre, servofreins, cylindres de roues, compensateur de freinage, étriers de freins à disque, pistons, bagues d'étanchéité, câblage de freins à main.

- 12 Système d'alimentation de carburant :** Pompe à carburant, injecteur, pompe d'injection, distributeur d'injection, canalisations, pompe à dépression, capteurs, sonde thermique.

- 13 Allumage électronique :** Module électronique de l'allumage, éléments électroniques de l'allumage, bobine d'induction (coil).

- 14 Électricité :** Alternateur, régulateur de voltage, démarreur, solénoïde du démarreur, moteur d'essuie-glace avant et arrière, module de délai, pompe de lave-glace avant et arrière, activateur de verrouillage des portières, servo du régulateur de vitesse, module du régulateur de vitesse, moteur des lave-glaces électriques, moteur et engrenage de réglage de sièges électriques, interrupteurs manuels : d'essuie-glace avant et arrière, du dégivreur arrière, des lave-glaces électriques, des lumières, du ventilateur de la chaufferette, des clignotants, des verrouillages des portières, du toit ouvrant, des sièges électriques, du régulateur de vitesse.

- 15 Suspension avant :** Rotules, bras de suspension supérieur et inférieur et coussinets, fusée de roulement. (Exclut amortisseurs)

- 16 Suspension arrière :** Rotules, bras de suspension supérieur et inférieur et coussinets, fusée de roulement. (Exclut amortisseurs)

- 17 Climatiseur :** Compresseur, embrayage du compresseur, condenseur, évaporateur (si ces pièces ont été installées par le constructeur ou sont des pièces d'origines), tube à orifice, canalisations, accumulateur, déshydrateur, interrupteur de haute et basse pression, joints d'étanchéité et bagues, gaz réfrigérant (lors d'une réparation couverte).

- 18 Autres composants :** Radiateur du moteur (sauf par corrosion), radiateur de la chaufferette, moteur du ventilateur de la chaufferette avant et arrière, moteur du ventilateur du radiateur, embrayage hydraulique du ventilateur, système antiblocage de freins (ABS), système de contrôle de traction, éléments de commande électronique de la transmission automatique, moteur d'enclenchement électrique et à dépression du boîtier de transfert, roulements de roues, ensemble de blocage de moyeu (4X4), bras de renvoi, canalisations.

## PLAN GARANTIE SUPÉRIEURE (1 À 18 ET PLUS)

Nous assurons les réparations à toutes autres pièces du véhicule, en plus de celles ci-haut énumérées, à l'exception de celles spécifiquement exclues à la clause 12- EXCLUSIONS, LIMITATIONS ET RÉPARATIONS NON COUVERTES du contrat.

## PLAN GARANTIE COMPLÉMENTAIRE (10 À 18)

**EN PRIME !**



**Une panoplie de services supplémentaires exclusifs aux membres**

En optant pour une garantie automobile supplémentaire du Groupe PPP Itée, vous devenez\* membre régulier de **CAA-Québec** pour un an.\*\*

\*ou obtenez un renouvellement

\*\*moyennant des frais supplémentaires, l'adhésion est optionnelle pour l'option limitative à 2 000 \$ dont les termes sont de 24 mois et moins

#### **SERVICE ROUTIER D'URGENCE (SRU<sup>MD</sup>)**

Ajustements mécaniques mineurs, survoltage, crevaison, livraison d'essence, déverrouillage de portières, remorquage et plus (24/24 et 7/7).

#### **SERVICES-CONSEILS AUTOMOBILES**

Judicieux conseils lors de l'achat ou de la vente de votre véhicule et réponses à toutes vos questions concernant le vaste domaine de l'automobile.

#### **CENTRES DE VÉRIFICATION TECHNIQUE**

Pour l'inspection complète de votre véhicule par des mécaniciens experts, afin de vous éviter de mauvaises surprises.

#### **GARAGES RECOMMANDÉS**

Garantie nationale 1 an / 20 000 km (pièces et main-d'œuvre) au moment d'une réparation effectuée dans un garage recommandé par CAA-Québec.

#### **PROGRAMME DE CONCILIATION ET DE MÉDIATION CCAQ, AMVOQ, GROUPE PPP ET CAA-QUÉBEC**

Pour tout différend qui pourrait survenir avec votre concessionnaire automobile, CAA-Québec vous viendra en aide.

**Et beaucoup d'autres avantages et économies!**

### **Le Groupe PPP est là pour vous!**

En optant pour une garantie du **Groupe PPP**, vous optez pour la tranquillité d'esprit. Au besoin, un de nos spécialistes vous guidera dans la marche à suivre.

### **Des avantages supplémentaires fort appréciés**



#### **Location d'un véhicule**

Si votre véhicule est immobilisé plus d'une journée lors d'une réparation couverte, nous assumons les frais de location autorisés d'un véhicule jusqu'à concurrence de 40 \$ par jour (maximum de 7 jours).



#### **Voyagez sans tracas**

Hébergement et frais de repas couverts selon certaines conditions. Vous serez protégé par votre garantie automobile supplémentaire du Groupe PPP si le bris mécanique d'une pièce couverte survient n'importe où au Canada et aux États-Unis continentaux.



#### **Remorquage assuré**

Groupe PPP assume les frais de remorquage jusqu'à concurrence de 50 \$ (en supplément de CAA-Québec) advenant un bris mécanique d'une pièce couverte, et ce pour la période de couverture du contrat.



#### **Valeur ajoutée lors de la revente**

Vous pouvez transférer à un autre acquéreur la garantie supplémentaire en vigueur de votre véhicule, pour seulement 95 \$ (avant taxes), si votre garantie répond aux exigences prescrites par le Groupe PPP. Une valeur ajoutée à votre véhicule lors de la revente!



#### **Présence continue confirmée**

Pour toute urgence, nous sommes disponibles 7 jours sur 7.

L'information contenue dans le présent dépliant est à titre informatif et ne peut d'aucune façon servir à modifier les termes et conditions du contrat de service.

### **Important**

Il importe de veiller à l'entretien régulier de votre véhicule afin d'en assurer le bon fonctionnement et d'en conserver toutes les preuves, selon les conditions du constructeur, pour un traitement efficace de votre dossier de réclamation.





Visitez-nous au  
**[www.groupeppp.com](http://www.groupeppp.com)**

ou appelez-nous au  
**1 800 463-4436**  
pour une démonstration  
de notre savoir-faire.

*Groupe*



P9-03-11

1165, boulevard Lebourgneuf, bureau 250  
Québec (Québec) G2K 2C9  
Téléphone : 418 623-8155 / 1 800 463-4436  
Télécopieur : 418 623-6145  
**[www.groupeppp.com](http://www.groupeppp.com)**